



La Ressourcerie

La Ressourcerie la CLEDE œuvre dans les domaines de la récupération, restauration, réparation, transformation et valorisation.

Une Action Chantier d'Insertion « porte » les activités de la ressourcerie. 45 salariés permettent son fonctionnement dont 37 sont embauchés dans le cadre d'un dispositif de « transition professionnelle » dont l'objectif est l'accompagnement à l'emploi.

L'équipe sensibilise les salariés, les clients et les donateurs aux questions liées à la réduction des déchets.

L'Association La CLEDE fait partie, depuis décembre 2007, du Réseau des RESSOURCERIES.

A ce titre, les activités de la Ressourcerie de la CLEDE ont été reconnues comme faisant partie de la chaîne de « *valorisation des déchets par réemploi, recyclage ou toute autre action qui vise à obtenir, à partir des déchets, des matériaux réutilisables ou de l'énergie* ».

La Ressourcerie La CLEDE poursuit donc son engagement dans une démarche de développement durable et dans celle liée à la réduction des déchets et à leur réemploi.

Elle s'inscrit dans une logique de services aux particuliers et à la collectivité par les volumes d'encombrants détournés.

La Ressourcerie La CLEDE développe, les 4 fonctions de ce concept :

- **Collecter**
- **Valoriser**
- **Revendre**
- **Sensibiliser**

La crise sanitaire de la COVID-19

Le dépistage

Début 2021, l'ARS du Gard a missionné la Protection Civile du Gard pour déployer le dépistage COVID sur le département. L'association la Clède s'est inscrite dans ce déploiement. La première intervention a eu lieu le 1^{er} mars au siège de l'association à destination des équipes et des personnes accueillies dans le cadre des services « asile ».

Nous avons organisé les lieux pour accueillir une équipe de 8 personnes avec une porte d'entrée et une de sortie pour éviter les croisements, mis à disposition un ordinateur connecté pour les transmissions à la CPAM. Après le passage du test, la réponse était donnée dans le 1/4h. En cas de résultat positif, ils ont pris en charge la personne, se sont occupés du signalement à la CPAM puis de la procédure « contact-

tracing » (risque cas contact ou non pour l'entourage de la personne).

Suite aux premières journées de dépistage, la protection civile a adapté son organisation. En lien avec eux et l'ARS, nous avons mis en place un planning d'intervention sur différents lieux de l'association. Ainsi, 5 interventions supplémentaires ont eu lieu sur des matinées les 9 mars, 16 mars, 25 mars, 30 mars et 8 avril. Chacune des interventions a bien entendu nécessité du temps d'organisation, d'information, de communication...

En parallèle de ces actions, toute l'année, les équipes ont accompagné les personnes à faire des tests régulièrement en laboratoire ou dans des pharmacies.

La vaccination

L'association La Clède s'est fortement engagée dans la mise en œuvre de la vaccination pour les personnes qu'elle accueille et accompagne, ainsi que pour les salariés. Son action s'est appuyée sur un partenariat solide et historique avec le centre de vaccination. Ainsi, au cours de l'année 2021 :

- Les salariés des établissements médico-sociaux ont eu accès au centre de vaccination dès le mois de mars, puis, l'ensemble des équipes.
- Afin d'inscrire les personnes dans le droit commun, les équipes de l'association ont facilité l'accès aux rendez-vous vaccinaux et accompagné, si besoin, les personnes au centre de vaccination Covid de la Prairie.
- Nous avons organisé, avec le CDV, 9 séances de vaccination COVID au sein de l'association qui ont permis à 130 personnes d'être vaccinées : 11 et 18 juin - 22 juillet - 19 août – 03, 09 et 24 septembre- et le 03 novembre.

Les équipes ont relayé les informations au fur et à mesure de l'évolution des vaccins (AstraZeneca, Janssen) et des publics concernés (catégories d'âge, pathologies...).

Il nous est apparu rapidement la nécessité que les personnes puissent avoir une information plus ciblée, en lien avec leur situation de santé et leurs inquiétudes, afin de lever les freins à la vaccination. Il n'y a pas de personnel médical et paramédical dans les établissements et services du secteur AHI et s'ajoute à cela la difficulté sur le bassin alsésien de trouver un médecin traitant, alors que le lien avec celui-ci était primordial dans cette actualité. Ainsi, une séance animée par le centre de vaccination a eu lieu le 8 juillet afin de répondre aux questions des personnes accueillies, hébergées et aux professionnels de l'association. Ils ont aussi pris le temps d'échanger avec les personnes lors de chacune de leurs interventions.

Pass vaccinal et Pass sanitaire

La loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au journal officiel le 6 août 2021 pour une entrée en vigueur dès le lendemain ! Le Conseil constitutionnel a considéré que les dispositions concernant le pass sanitaire étaient conformes à la Constitution.

Nous nous sommes attelés à la mise en œuvre de l'application de la loi, non sans un nombre important de questions. Nous avons suivi les analyses de Nexem, FAS, URIOPSS... et avons cherché les informations au jour le jour.

L'instruction relative à l'obligation vaccinale et du pass sanitaire dans les établissements de santé, sociaux et médico-sociaux a été publiée le 11 août. Nous avons

fait le choix d'écrire une note d'information associative en précisant les différentes situations des services et établissements de l'association. Un registre a été ouvert pour le suivi des obligations vaccinales.

De nombreuses questions ont continué à se poser, que nous avons fait remonter aux fédérations, qui ont poursuivi les échanges avec la DGCS.



Cas contact et cas covid

Toute l'année a été marquée par des signalements cas contacts/cas covid qui nous ont amené à revoir les plannings, adapter l'organisation des services, rappeler les gestes barrières, renforcer la désinfection des locaux... Les mois d'avril, juillet, août et décembre ont été particulièrement impactés en 2021.

Chaque situation a fait l'objet d'un suivi particulier en termes de dates, protocoles et échéances afin de

permettre l'isolement pour la mise en sécurité de chacun. Dans tous les cas, nous avons aidé les personnes à se repérer dans des procédures changeantes ou complexes.

Les grands points de l'année

Les Entreprises invitées à La Ressourcerie

Cette année, une forte implication et un fort développement sur l'action 1 de SEVE EMPLOI « **Travailler sur le réseau entreprise et sur la fidélisation** ».

Effectivement les accueils entreprises se sont développés, la prospection s'engage comme un élément d'accompagnement sur lesquels salariés et entreprises prennent appui, le petit déjeuner des Entreprises Engagées et des Réseaux d'entreprise a été un franc succès et la convention d'engagement des entreprises rencontrent un vrai intérêt.

Cet évènement a rassemblé aux ateliers de la Ressourcerie : 3 responsables et/ou présidents de réseaux d'employeurs, 15 entreprises, 6 partenaires, 2 SIAE, 3 journalistes et les élus.

Sur cette action là, nous avons su nous positionner en tant qu'interlocuteur « Emploi » autant du côté des salariés que du côté des entreprises.

Il semble qu'il y ait une réelle attente des 2 côtés.

Le Programme RÉVOLUTIONS

L'éco-organisme VALDELIA a lancé un appel à candidature afin de sélectionner 5 structures d'insertion sur le territoire national qui pourraient bénéficier d'un programme de formation. **La ressource La CLEDE a été retenue parmi les 28 postulants** au programme afin de développer une offre de mobilier en Upcycling à partir de Déchets d'Eléments d'Ameublement professionnel. **Ce programme a pour objectif de permettre aux structures de monter en compétences techniques, marketing et design et ainsi commercialiser des produits upcyclés de qualité** Le programme d'accompagnement de la Ressourcerie La CLEDE a ainsi été défini :

- Positionnement marché et commercialisation,
- Vente,
- Fabrication.

La prospection se développe

Il s'agit de se déplacer dans les entreprises dans un but de rencontres, pour connaître l'entreprise, proposer des services de recrutement aux personnes en recherche d'emploi en les incluant à ces démarches dans les domaines professionnels qu'ils ont choisi.

Par ces démarches de rencontres avec les entrepreneurs :

- Nous facilitons le lien des salariés en parcours et des entreprises,
- Nous apportons des services de recrutement à la fois aux entreprises et aux personnes en recherche d'emploi,
- Nous mettons en avant que ce sont des personnes que nous connaissons bien et que nous les avons vues évoluer en situation de travail (argumentaire qui se fonde sur des éléments factuels et quantifiables),
- Nous faisons le constat que les besoins des employeurs peuvent changer rapidement et/ou qu'il est plus facile de « tenter le coup de l'emploi » par une rencontre et une mise en situation nous proposons de conclure une PMSMP,
- Des rencontres sans perspectives d'embauche immédiate mais toujours dans le cadre d'une recherche ciblée en lien avec le projet professionnel du salarié.

Inscrite dans une fréquence d'action repérée par les salariés en parcours professionnel.

Quelques données chiffrées

Prospection dans **91** Entreprises

74 PMSMP dans **60** Entreprises, soit **3848h** libérées (PMSMP sur 2 semaines = 26hx2x74)

762 heures mises à disposition dans **11** entreprises dans le cadre de CDD et/ou de missions d'intérim

La Ressourcerie

Objectifs

L'objectif premier du dispositif est, l'insertion professionnelle et l'accompagnement à l'emploi. Pour ce faire, l'équipe prend appui sur les activités de collecte, de réparation et de vente de la Ressourcerie.

Le dispositif agit sur 3 volets :

- Social : pour le développement durable dans l'esprit d'une économie solidaire,
- Economique : transforme les déchets en ressources,
- Environnemental : préserve les ressources, les milieux naturels et tente de faire évoluer les comportements éco-citoyens.

Missions

- Favoriser l'insertion professionnelle des salariés des chantiers par une activité salariée, un accès à la formation et un accroissement des compétences.
- Participer à la valorisation des déchets par le réemploi et apporter une réponse à la question de la gestion des déchets sur notre territoire.
- Au travers de son activité, la Ressourcerie la Clède assure 4 missions : Collecter, Valoriser, Revendre et Sensibiliser.

Public accueilli

Public bénéficiaire du RSA et public MLJ
Contrats : CDDI de 4 à 12 mois

Références Législatives

- **1979** : Circulaire fixant le cadre juridique des centres d'adaptation à la vie active, précurseurs des structures d'insertion par l'activité économique.
- **1998** : **Loi de lutte contre les exclusions** fixant le cadre légal d'intervention de l'IAE et l'inscrivant dans le code du travail. Cette loi crée également les Conseils départementaux de l'insertion par l'activité économique (CDIAE).
- **2005** : **Loi de programmation pour la cohésion sociale** qui réaffirme le rôle de l'IAE comme acteur à part entière dans la lutte contre l'exclusion et le chômage.
- **2008** : **Lancement du plan de modernisation de l'IAE** qui vise notamment à redynamiser les CDIAE et à mettre en œuvre de nouvelles modalités de conventionnement des SIAE par l'Etat.
- **2014** : **Réforme du financement de l'insertion par l'activité économique**, introduisant la standardisation pour l'ensemble des structures du financement à l'aide au poste d'insertion. Cette réforme généralise également le recours au Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) dans les ACI (fin des contrats aidés).

2021

SEVE 2 se poursuit
Programme RÉVOLUTIONS
Lancement de la E-boutique

2020

SEVE 2

2018 :

Ouverture de la nouvelle boutique physique

2016/2019

Expérimentation
Médiations pour l'Emploi / SEVE 1

2013 & 2015

Réponse à l'appel à projet PTCE Dossier non retenu

2007 :

Adhésion au réseau des Ressourceries

2012 :

Signature d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec Alès Agglomération

2010:

Etude de Faisabilité autour de la récupération et du tri d'encombrants

1997-1999:

Obtention agrément Chantier d'Insertion

1992:

Création atelier réparation de mobilier

Les chiffres clés

Le chantier d'insertion

37

postes en CDDI agréés

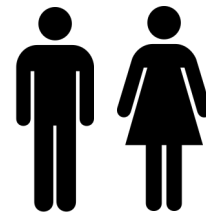
↔ **27,45** ETP

↔ **11** salariés permanents

Du 1er janvier au 31 décembre

90

Salariés en CDDI



55

35

Les sorties

55

salariés sortis

↔ **8** sorties durables

↔ **7** sorties de transition

↔ **3** sorties positives

↔ **4** autres

↔ **33** en recherche d'emploi, inactifs

La réduction des déchets

111 T 664

Tonnes collectées

↔ **12094** passages dans le magasin

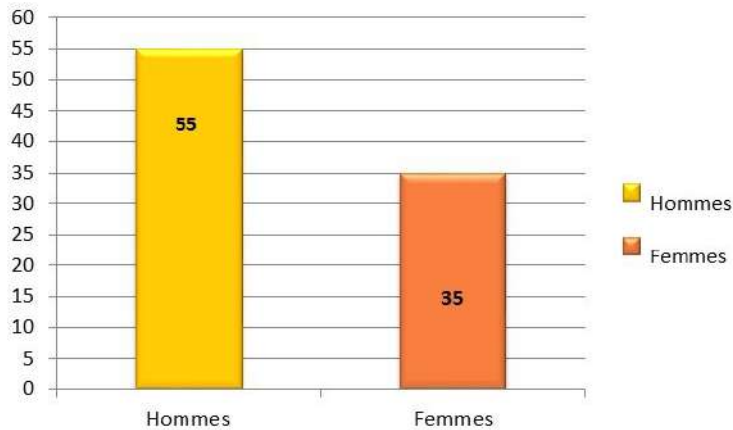
↔ **8513** clients acheteurs

↔ **79%** de taux de valorisation

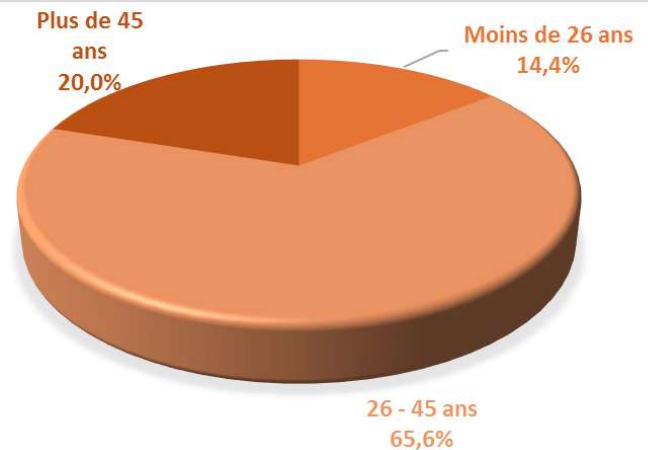
Indicateurs

Le public

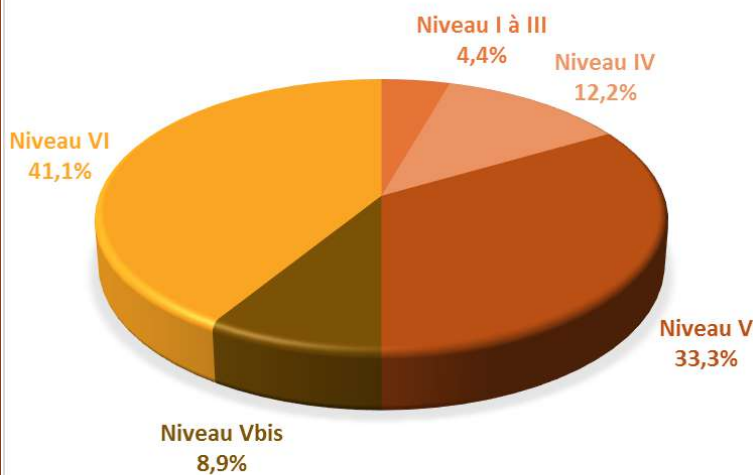
Répartition hommes/femmes



Catégories d'âges



Niveau de formation

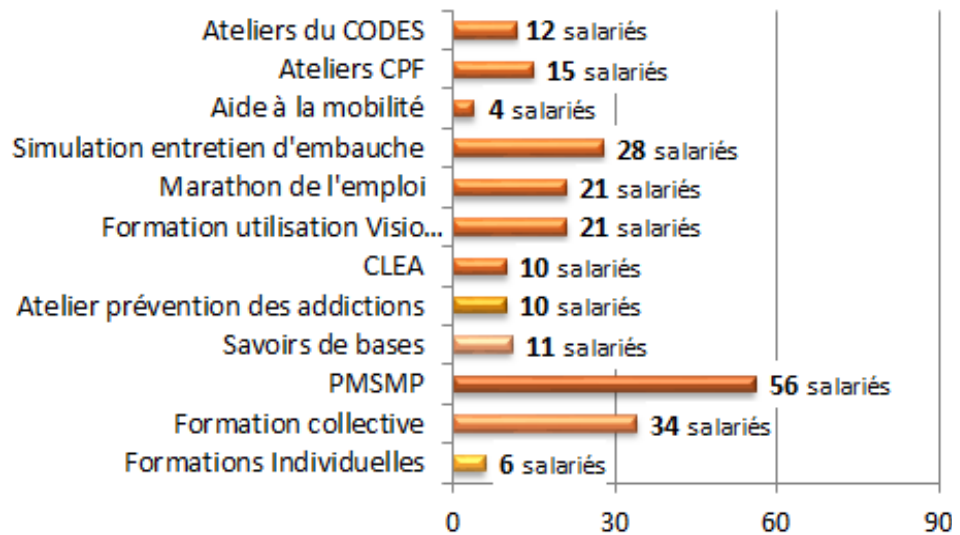


Lieux de résidence



Quartiers	Hommes	Femmes	TOTAL
Commune d'Alès : Prés Saint-Jean, Cévennes, Tamaris, Rochebelle, Cauvel-La Royale, Centre-Ville	13	10	23
Commune d'Anduze : Centre-Ville			
Commune de la Grand Combe : Centre-Ville- L'Arboux	2	1	3
Sous-total Alès Agglomération	15	11	26

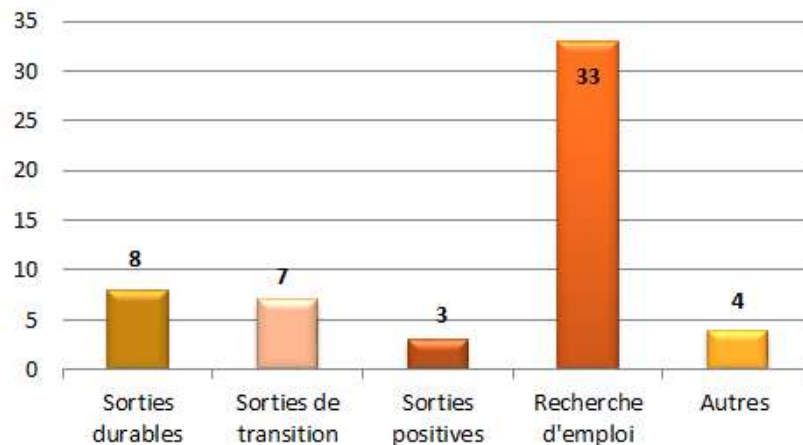
Actions d'accompagnement



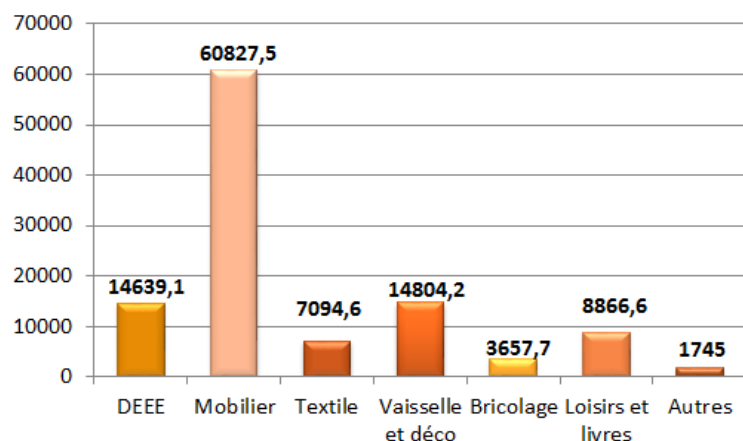
Contacts entreprises



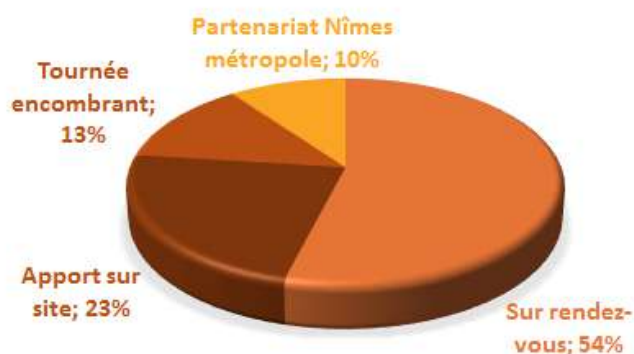
Sorties du dispositif



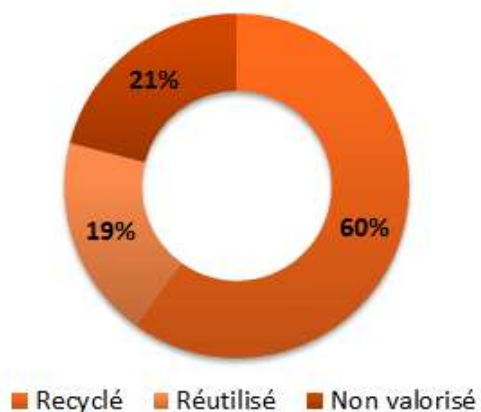
Types d'objets collectés en Kg



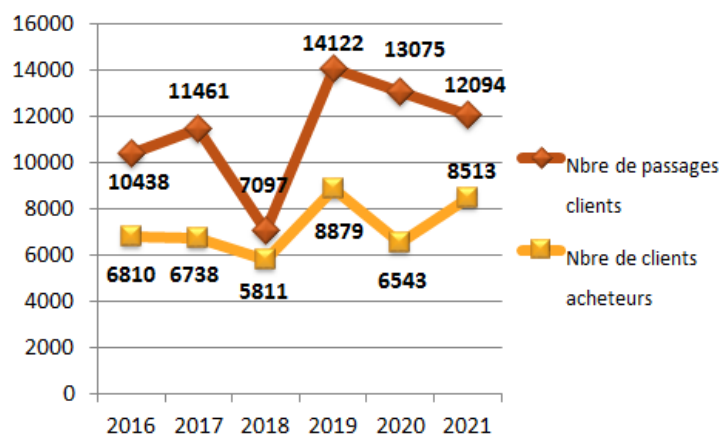
Types de collecte



Ventilation des collectes



Clients



La collecte s'effectue :

- **En apports volontaires** directement à la ressourcerie. Ils peuvent avoir lieu du mardi au jeudi matin. Ils représentent à ce jour, pour 2021, **23% des collectes**.
- **Sur rendez-vous** chez les particuliers. Les sorties chez les particuliers peuvent avoir lieu tous les jours du lundi au jeudi. Elles sont gratuites et sont l'occasion de sensibiliser les personnes aux projets portés par la ressourcerie. Les collectes sur rendez vous sont majoritaires et représentent, à ce jour, **54% du volume des entrées en 2021**.
- **10% des collectes est issue du partenariat avec Nîmes métropole.**
- **13% représente l'activité « encombrants »** liée à la délégation de gestion du n° vert sur les anciennes communes « autour d'Anduze

Le magasin

Le magasin de la ressourcerie est l'aboutissement du processus de réemploi avec une offre de vente d'objets remis en état à faible prix. Depuis plus de 2 ans maintenant qu'il est au centre-ville le magasin bénéficie d'une fréquentation régulière est d'une visibilité nécessaire à son fonctionnement.

Un regard sur...



Le développement des outils commerciaux

Nous rejoignons la plateforme de vente en ligne LABEL EMMAUS

Label Emmaüs et le Réseau des Ressourceries partagent la volonté de s'engager dans le développement de la plateforme de vente en ligne Label Emmaüs, alternative éco-responsable et sociale aux plateformes e-commerce traditionnelles qui détruisent tous les jours plus de valeurs qu'elles n'en créent. Pour ce faire, ils signent une convention nationale fin 2020.

Cette initiative poursuit 3 objectifs :

- Former les personnes accueillies dans nos structures aux métiers en tension et porteurs que sont les métiers du e-commerce et de la logistique pour favoriser leur retour vers l'emploi durable,
- Fédérer un maximum de structures du réemploi, de la lutte contre le gaspillage et de la solidarité sur la plateforme Label Emmaüs afin de gagner en visibilité et représenter un contre modèle et une alternative sociale, éco-responsable et puissante en ligne, pour donner une voix sur internet aux acteurs historiques du réemploi que sont le Réseau des Ressourceries et le Mouvement

Emmaüs. Ce contre modèle s'appuie sur différents piliers tels que :

- o Sa gouvernance partagée - 1 homme égal 1 voix
 - o Le réinvestissement complet des bénéfices réalisés dans l'outil de travail et au service de l'appropriation des outils numériques par les acteurs de l'ESS (pas de capitalisation, pas de dividendes).
 - o Label Emmaüs est un bien commun au service d'un web plus inclusif et respectueux de la planète
- Permettre aux structures de développer leurs canaux de distributions en touchant une audience plus large.

La Ressourcerie La CLEDE a rejoint cette plateforme le 15 novembre 2021.

Intégrer LABEL EMMAUS c'est d'abord quelques prérequis, une multitude d'opérations et une organisation à prévoir avant de démarrer les formations :

- Constituer l'équipe, en priorité des personnes en parcours, appuyées par l'équipe des permanents,
- Identifier le local et son aménagement,

- Repérer et démarrer la constitution du stock des produits qui seront mis en ligne au lancement (150 produits référencés sont indispensables au démarrage),
- Référencer les produits et les stocker,
- Créer les 150 annonces à l'ouverture de la boutique virtuelle,
- Prévoir les emballages,
- Participer à 2 demi-journées de formation gratuites pour préparer au lancement.

L'équipe de la CLEDE fait partie de la promo 27 avec un lancement officiel en novembre.

Création d'un poste

Pour rendre l'investissement de la plateforme Label Emmaüs optimal, la direction de l'association a choisi de confier le poste de vendeur en e-commerce à une personne en parcours par le biais d'un contrat PEC.

Un recrutement est lancé début octobre 2021 pour un contrat qui débute au 1er novembre.

La formation de base a lieu sur 2 demi-journées les 15 et 16 septembre.

Le magasin

Du fait de la pandémie, le magasin est resté fermé au même titre que tous les commerces, du 3 avril au 19 mai 2021.

Alors que durant le 1^{er} trimestre les ventes étaient d'un bon niveau, la fermeture a mis un coup d'arrêt à cette activité.

La reprise au mois de mai a été lente. Il a fallu attendre quasiment la mi-juin pour revoir un volume de clients comparable à la période avant fermeture.

La fréquentation a bien repris ensuite.

Les livraisons ont, quant à elles, largement augmenté, passant de 87 en 2019 (année de réf avant COVID) à **277 à fin décembre**.

Cette montée de la demande de livraisons nous a contraint à revoir notre organisation de travail.

Une équipe de manutentionnaire, dédiée jusqu'alors majoritairement à la collecte, prend en charge **4 demi-journées par semaine aux livraisons chez les clients**.

Il y a toujours 'un volant' de nouvelle clientèle qui fréquente le magasin.

Globalement, les clients sont satisfaits des produits et du service. Hors-mis les produits, ils apprécient l'accueil, la présentation et la propreté du lieu.



Emploi pour l'intégration

Une expérimentation pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes Bénéficiaires d'une Protection Internationale

Le programme E.P.I. de l'association La Clède :

L'objectif de cette expérimentation E.P.I. (Emploi Pour l'Insertion), qui a concerné 3 personnes B.P.I. en 2021, consiste à construire un parcours d'insertion professionnelle et d'intégration dès l'obtention d'une protection internationale.

La question de l'intégration professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale représente un enjeu décisif et d'autant plus complexe qu'il concerne un public d'une extrême diversité tant par son origine géographique, sa situation à l'arrivée sur le territoire français ou sa maîtrise de la langue française.

Le projet concernant les BPI jeunes (-de 26 ans ou BRSA Bénéficiaires de la Protection Internationale) hébergés au CPH, intégrés au dispositif IAE est conçu pour favoriser des parcours vers l'emploi. Il vise à décloisonner les dispositifs afin de fluidifier le parcours des jeunes BPI vers la formation et l'emploi.

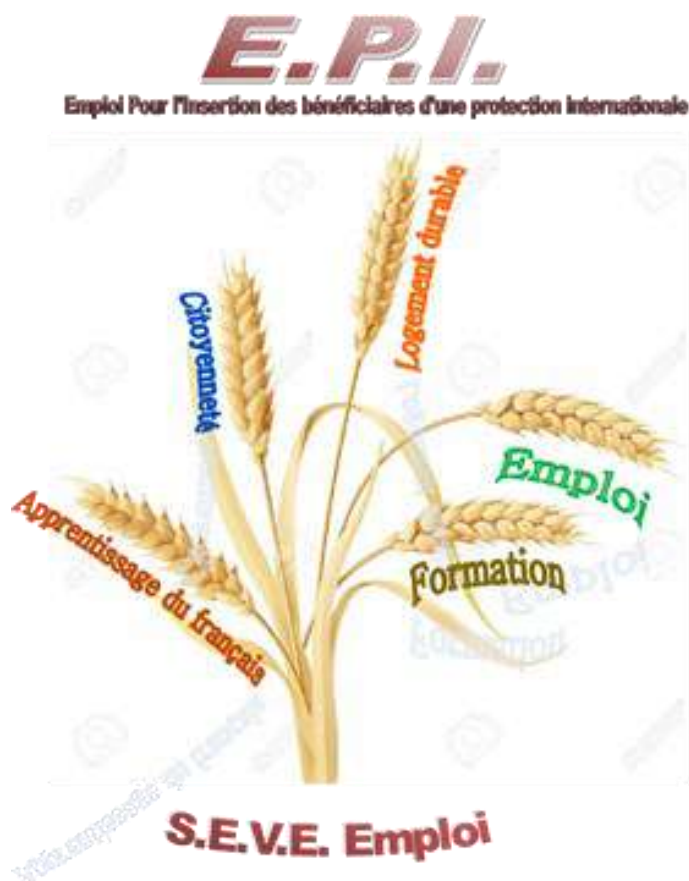
Ce projet porté par le CPH (Centre Provisoire d'Hébergement) et le service IAE de l'association La CLEDE encourage la création de nouvelles coopérations, le renforcement et la structuration de mutualisations existantes.

Il est conçu dans une logique d'accompagnement global (emploi, logement, mobilité, santé, français à visée professionnelle), pouvant inclure de la formation professionnelle et toute action visant à multiplier les passerelles entre bénéficiaires d'une protection internationale et acteurs économiques, et à faciliter leur accès et maintien dans l'emploi (accompagnement et suivi professionnel via le processus de médiation active / SEVE emploi en vigueur aux ateliers de la ressourcerie).

Les personnes qui ont intégré ce dispositif, ont pu bénéficier :

- d'un accompagnement global mené par le C.P.H.,
- d'un accompagnement spécialisé en matière d'emploi,
- d'une stabilité financière sur une période pouvant aller jusqu'à 1 an,
- de sortie vers la formation qualifiante et l'emploi (contrat d'apprentissage en cours de négociation avec artisans et CFA),
- de sortie vers le logement autonome,
- d'acquisition en matière de langue française.

Cette stabilité « relative » permet notamment d'envisager la sortie du centre d'hébergement vers un appartement autonome et / ou accompagné dans le cadre des places I.M.L. Jeunes (dispositif porté conjointement par la MLJ d'Alès et le service logement de La CLEDE.



Perspectives

Pour 2022 les expérimentations et programmes démarrés en 2021 se poursuivent et se structurent :

- L'accompagnement proposé dans le cadre du **programme RÉVOLUTIONS** s'arrête fin février 2022 et tracera une ligne de développement pour l'atelier menuiserie. Il s'agira alors de proposer une offre et de la présenter afin de toucher les cibles visées lors du programme : entreprises, collectivités et aménagement de commerces.

- **La e-boutique** doit prendre son essor et un point sera fin en fin d'été pour évaluer la pertinence du maintien de cette modalité de commerce.

- **Le programme SEVE** (SIAE et Entreprises Vers l'Emploi) se poursuit, se structure et intègre les pratiques d'accompagnement de l'équipe.

Pour 2022, ce mode d'accompagnement se déploiera au niveau de l'association et intégrera divers services dans cet accompagnement des publics à l'emploi et prendra la forme d'une plateforme transversale.

L'objectif visé est de proposer une offre commune et repérable par l'ensemble des acteurs : bénéficiaires, entreprises et partenaires.

La force de cette expérimentation, transversale et innovante, est fondée sur la méthode et sur la complémentarité des réponses et des savoir-faire professionnels.

Elle se veut une porte d'entrée unique pour les questions d'accès à l'emploi, repérable et facile à contacter.

Une équipe capable de prospecter, grâce à des outils et une méthode, visant à proposer une offre personnalisée tant aux personnes salariées et/ou usagers de l'association qu'aux entreprises du territoire.



Association La Clède

8 – 10 Avenue Marcel CACHIN – 30100 ALES

Tél : 04 66 86 52 67 - Fax : 04 66 78 60 38

Email : laclede@laclede.fr

Site internet : www.laclede.fr

Ressourcerie La Clède

2 rue George Sand, 30100 ALES

Tél : 04.66.56.52.81 Fax : 04.66.56.27.17

Email : ressourcerie@laclede.fr